

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Ministère du Transport**

**Autorité portuaire.....**

**Autorisation d'occupation temporaire du domaine public  
des ports maritimes de commerce**

**N° ..... du .....**

Le président de l'autorité portuaire,

Vu le code des ports maritimes promulgué par la loi n° 2009-48 du 8 juillet 2009 et notamment son article 20,

Vu le décret n° ..... du ....., fixant les conditions et les procédures d'octroi de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public des ports maritimes de commerce,

Vu la demande de (1) ..... En date du .....

Et sur proposition du directeur du port.....

**Article premier :**

..... (1) demeurant à .....(2) identifiant fiscal..... inscrit dans le registre de commerce sous n° .....est autorisé à occuper..... (3) du domaine public du port .....4) pour exercer l'activité de .....(5) à partir du (6)..... conformément aux conditions fixées par le décret n° ..... du ....., fixant les conditions et les procédures d'octroi de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public des ports maritimes de commerce.

**Article 2 :**

La présente autorisation est accordée pour une durée..... (7) commençant le .....(8) et expirant le .....(9)

**Article 3 :**

La redevance de l'occupation est de..... (10) et composée de..... (11) payable ..... (12) à la trésorerie de la direction du port ou par virement au compte de l'autorité portuaire, et ce, avant l'acquisition du domaine public objet de l'autorisation.

**Article 4 :**

L'occupant ne peut faire des travaux d'aménagement ou des améliorations dans le domaine public sans l'autorisation préalable et écrite de l'autorité portuaire.

**Article 5 :**

L'occupant doit, à la fin de l'occupation temporaire, remettre le domaine public des ports maritimes de commerce, objet de cette autorisation, dans l'état initial de réception.

*Signature et cachet*

(1) Identification de l'occupant

(2) Adresse

(3) Désignation du domaine public de port à occuper (l'emplacement, la dimension et la surface du domaine public à occuper)

(4) Nom du port

(5) Désignation de l'activité

(6) La date de signature du procès-verbal de mise à la disposition du domaine public des ports maritimes de commerce objet de cette autorisation à l'occupant

(7) Durée de l'autorisation

(8) Désignation de la date du début de l'occupation

(9) Désignation de la date de fin de l'occupation

(10) Désignation de la redevance de l'occupation

(11) Les composantes du montant

(12) La date du paiement annuel ou mensuel